



[www.univ-rennes2.fr](http://www.univ-rennes2.fr)

Place du Recteur  
Henri Le Moal  
CS 24 307  
35 043 Rennes Cedex



École interne de l'UBO

# MASTER MÉTIERS DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

## Spécialité **Professorat des écoles et métiers de l'enseignement**

Responsable du master : Dominique FOREST (IUFM / UBO : [dominique.forest@bretagne.iufm.fr](mailto:dominique.forest@bretagne.iufm.fr))

Responsable adjoint pour Rennes 2 : Céline PIQUEE

### Objectifs de la formation

Le master spécialité « *Professorat des écoles et métiers de l'enseignement* » est co-habilité par les quatre universités bretonnes, et l'IUFM de Bretagne est responsable de sa mise en œuvre. C'est une formation initiale qui vise à une maîtrise des savoirs nécessaires à l'enseignement en classe primaire, et à une connaissance approfondie des nécessités liées à leur transmission. Les domaines de savoir visés correspondent à ceux qui sont déclinés dans le socle commun de connaissances et de compétences (loi du 23 avril 2005 et décret de juillet 2006) ; ce master inclut donc toutes les disciplines enseignées à l'école primaire, formation à laquelle s'ajoute une connaissance des missions d'un futur enseignant, des différents acteurs du système éducatif, des enjeux de la scolarité obligatoire et des processus d'enseignement-apprentissage.

#### ↳ En première année :

L'un des objectifs de ce master étant également de préparer les étudiants aux concours de recrutement de professeur des écoles, l'accent est mis en première année sur les matières correspondant aux épreuves de l'admissibilité. Un autre objectif est de rendre les étudiants familiers de la démarche de recherche en général, et des recherches en éducation en particulier, de manière à ce qu'ils puissent ultérieurement en faire une lecture pertinente et une utilisation professionnelle critique. Cette familiarisation prend appui en première année sur des équipes et sur des recherches de type disciplinaire, didactique ou liées à des problématiques d'éducation et de formation. Sa mise en place sous la forme de dominantes permet d'envisager à la fois un réel approfondissement dans un domaine et des possibilités de réorientation ultérieure.

#### ↳ En deuxième année :

Outre la professionnalisation, la deuxième année offre une préparation spécifique aux épreuves orales d'admission. La capacité à prendre une distance critique avec sa pratique et à réinvestir les connaissances acquises se matérialise en fin de master dans la rédaction d'un mémoire qui porte sur l'analyse d'une pratique professionnelle effective d'enseignement-apprentissage.

### Compétences

Chaque domaine de la maquette correspond à un certain nombre de compétences professionnelles telles celles qui sont listées dans le référentiel de compétences pour la formation des maîtres (Arrêté du 12 mai 2010) : Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable, Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer, Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale, Concevoir et mettre en œuvre son enseignement, Organiser le travail de la classe, Prendre en compte la diversité des élèves, Évaluer les élèves, Maîtriser les technologies de l'information et de la communication, Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école, Se former et innover.

### Admission

L'accès en première année de master est ouvert à tout étudiant titulaire d'une licence, et s'effectue sur dossier pour les autres cursus. L'accès en M2 se fait sur dossier.

Pré-inscriptions du **25 mars au 25 mai 2011**. Les modalités précises de pré-inscription seront communiquées ultérieurement via le site de l'université Rennes 2 ([www.univ-rennes2.fr](http://www.univ-rennes2.fr)) et le site de l'IUFM de Bretagne ([www.bretagne.iufm.fr](http://www.bretagne.iufm.fr)).

### Contacts

#### **Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP)**

Université Rennes 2 - Campus Villejean - Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24 307 - 35 043 Rennes Cedex  
Tél. 02 99 14 13 91 ou 87 / Courriel : [r2sui@univ-rennes2.fr](mailto:r2sui@univ-rennes2.fr)

# ORGANISATION DE LA FORMATION

## Master 1

Semestre 1	Semestre 2
<p><b><u>Savoirs disciplinaires</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ <b>Savoirs disciplinaires 1 (72h / 6 ECTS)</b> • Savoirs et enseignement en français, langues et langages.</li> <li>☛ <b>Savoirs disciplinaires 2 (96h / 7 ECTS)</b> • Savoirs et enseignement en mathématiques, sciences et technologie.</li> <li>☛ <b>Savoirs disciplinaires 3 (60h / 5 ECTS)</b> • Savoirs et enseignement en histoire, géographie, musique et arts visuels.</li> </ul>	<p><b><u>Savoirs disciplinaires</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ <b>Savoirs disciplinaires 1 (72h / 5 ECTS)</b> • Savoirs et enseignement en français, langues et langages.</li> <li>☛ <b>Savoirs disciplinaires 2 (72h / 5 ECTS)</b> • Savoirs et enseignement en mathématiques, sciences et technologie.</li> <li>☛ <b>Savoirs disciplinaires 3 (60h / 4 ECTS)</b> • Savoirs et enseignement en histoire, géographie, musique et arts.</li> <li>☛ <b>Savoirs disciplinaires 4 (24h / 2 ECTS)</b> • Savoirs et enseignement en éducation physique et sportive (EPS).</li> </ul>
<p><b><u>Enseignements professionnels</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ <b>Enseignements professionnels 1 (36h / 3 ECTS)</b> • Enseigner aujourd'hui : missions, acteurs, processus, enjeux.</li> <li>☛ <b>Enseignements professionnels 2 (24h / 2 ECTS)</b> • Stage d'observation (12h) • Initiation à la pratique d'enseignant - apprentissage (12h)</li> </ul>	<p><b><u>Enseignements professionnels</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ <b>Enseignements professionnels 1 (36h / 4 ECTS)</b> • Enseigner aujourd'hui : missions, acteurs, processus, enjeux. • Préparation et exploitation du stage</li> <li>☛ <b>Enseignements professionnels 2 (54h / 2 ECTS)</b> • Stage de pratique accompagnée</li> </ul>
<p><b><u>Recherche et approfondissement</u> (48h / 6 ECTS)</b></p> <p>Initiation à la recherche dans le cadre de la dominante. (une liste est proposée en début d'année)</p>	<p><b><u>Recherche et approfondissement</u> (48h / 6 ECTS)</b></p> <p>Initiation à la recherche dans le cadre de la dominante.</p>
<p><b><u>Pratique d'une langue vivante étrangère</u> (24h / 1 ECTS)</b></p>	<p><b><u>Pratique d'une langue vivante étrangère</u> (12h / 2 ECTS)</b></p>

## Master 2

Semestre 1	Semestre 2
<p><b><u>Savoirs disciplinaires</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ <b>Savoirs disciplinaires 1 (48h / 5 ECTS)</b> • Savoirs et enseignement en français, langues et langages.</li> <li>☛ <b>Savoirs disciplinaires 2 (36h / 5 ECTS)</b> • Savoirs et enseignement en mathématiques, sciences et technologie.</li> <li>☛ <b>Savoirs disciplinaires 3 (60h / 4 ECTS)</b> • Savoirs et enseignement en histoire, géographie, musique et arts.</li> <li>☛ <b>Savoirs disciplinaires 4 (24h / 2 ECTS)</b> • Savoirs et enseignement en éducation physique et sportive (EPS).</li> </ul>	<p><b><u>Savoirs disciplinaires</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ <b>Savoirs disciplinaires 1 (48h / 6 ECTS)</b> • Analyse de situations d'apprentissage en français et en mathématiques.</li> <li>☛ <b>Savoirs disciplinaires 2 (24h / 5 ECTS)</b> • Analyse de situations d'apprentissage dans une autre discipline : <u>Au choix</u> : - Sciences - Histoire-Géographie - Musique - Arts visuels - EPS - Langue vivante</li> </ul>
<p><b><u>Enseignements professionnels</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ <b>Enseignements professionnels 1 (48h / 5 ECTS)</b> • Enseigner aujourd'hui : missions, acteurs, processus, enjeux. • Préparation et exploitation du stage</li> <li>☛ <b>Enseignements professionnels 2 (27h / 3 ECTS)</b> • Stage de pratique accompagnée</li> </ul>	<p><b><u>Enseignements professionnels</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ <b>Enseignements professionnels 1 (48h / 5 ECTS)</b> • Enseigner aujourd'hui : missions, acteurs, processus, enjeux. • Analyse de situations professionnelles</li> <li>☛ <b>Enseignements professionnels 2 (81h / 4 ECTS)</b> • Stage en responsabilité</li> </ul>
<p><b><u>Recherche et approfondissement</u> (48h / 6 ECTS)</b></p> <p>Recherche et pratique professionnelle.</p>	<p><b><u>Recherche et approfondissement</u> (24h / 10 ECTS)</b></p> <p>Mémoire professionnel.</p>
<p><b><u>Pratique d'une langue vivante étrangère</u></b> (UE optionnelle / 12h)</p>	